HAL
open science

La France, l'Allemagne et l'acier (1932-1952)

Françoise Berger

To cite this version:

Françoise Berger. La France, l'Allemagne et l'acier (1932-1952). Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin, 2002, n°13, automne 2002, p. halshs-00153350

HAL Id: halshs-00153350

https://shs.hal.science/halshs-00153350v1

Submitted on 9 Jun 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La France, l'Allemagne et l'acier (1932-1952).

Françoise Berger[1]

Pourquoi s'intéresser aux relations franco-allemandes dans le secteur sidérurgique ? Malgré une histoire bilatérale particulièrement troublée depuis le début du siècle, les liens - de diverse nature - tissés par les industriels de l'acier de part et d'autre du Rhin, dès les années vingt, présentent un intérêt majeur dans le cadre de la réflexion sur les constructions européennes. La sidérurgie a en effet été un des premiers terrains d'expérience d'entente économique à l'échelle européenne.

De la fin de l'année 1932, date de la reconstitution de l'Entente européenne de l'acier après la Grande Crise, à l'année 1952, date du début de fonctionnement de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA), les histoires particulières des deux sidérurgies voisines se sont étroitement combinées - de gré ou de force - dans un véritable travail à l'échelle européenne. L'importance économique et stratégique de ce secteur dominé sur le continent européen par les industries des deux pays avait déjà conduit à la formation, en 1926, d'un premier cartel international de l'acier, sur l'initiative des maîtres de forges français et allemands. Et l'on sait que la proposition Schuman de mai 1950 s'adresse d'abord à l'Allemagne et qu'elle concerne le charbon et l'acier des deux pays.

En se gardant de toute approche téléologique qui ferait des accords des années trente un prélude au traité de la CECA, l'analyse des liens franco-allemands, à travers les stratégies privées des grandes entreprises, comme dans les politiques publiques des deux États, devait permettre de repérer les éléments déjà en place, dès les années de crise, ou qui se seraient imposés sur le long terme et auraient ouvert la possibilité d'un véritable processus européen.

▪ *Un enjeu de puissance*

Le secteur de l'acier est un secteur économique doublement prioritaire : base de l'industrie mais aussi fournisseur d'armement, il est un enjeu de la puissance économique et militaire, donc politique, des grands pays producteurs. Parmi ces derniers, la France et l'Allemagne dominent, de l'Entre-deux-guerres au début des années 1950, le marché de l'Europe continentale. Mais la concurrence logique entre les deux pays se double du poids particulier qui pèse sur leurs relations bilatérales au cours de cette période, comme depuis la fin du XIXème siècle. La compétition entre les deux industries nationales s'accroît dans les périodes de crise, mais leurs relations ne se bornent pas à cette lutte commerciale. Face à la concurrence européenne et mondiale, les industriels des deux pays savent aussi nouer des liens de solidarité pour défendre leur position respective.

Le secteur de la sidérurgie était donc un bon terrain pour étudier la mise en pratique d'un processus européen, appliqué à l'échelle sectorielle. L'idée était de rechercher, à travers l'exemple de la sidérurgie, si l'on pouvait trouver des parallèles, ou du moins quelques liens, directs ou indirects, entre les relations franco-allemandes dans l'Entre-deux-guerres qui s'étaient développées au sein du Cartel européen de l'acier, et celles de l'après-guerre qui avaient permis très vite de commencer un début de construction européenne à travers la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Mais il s'agissait surtout d'aborder ce sujet sous un angle d'approche placé sur l'axe franco-allemand exclusivement et permettant une étude des relations bilatérales à travers les liens forts et les concurrences économiques qui se sont

[1] Compte rendu d'une thèse de l'Université de Paris I, *La France, l'Allemagne et l'acier (1932-1952). De la stratégie des cartels à l'élaboration de la CECA*, sous la direction de Robert Frank, soutenue en décembre 2000. La recherche a été effectuée à partir d'archives publiques et privées, allemandes et françaises. Les principaux fonds publics utilisés ont été ceux des ministères des Affaires Étrangères et des ministères des Finances, des deux pays. Pour l'analyse de la situation et de son évolution, du côté des entreprises, le travail s'est appuyé sur les fonds des associations patronales (Chambre Syndicale de la Sidérurgie Française et Conseil national du Patronat français, côté français, Wirtschaftgruppe Eisen und Stahl Industrieller, côté allemand) et principalement sur deux grands groupes, représentatifs de leur secteur (de Wendel et Schneider, côté français, Vereinigte Stahlwerke et Mannesmann, côté allemand), sans exclure d'autres exemples.

manifestés dans le domaine de l'acier[2]. Cette recherche a donc suivi deux directions : d'une part, une approche sur le terrain, au niveau des entreprises, des services publics et des hommes, en particulier des décideurs, d'autre part, une approche sur le long terme, de la crise des années trente aux années cinquante, période si remplie d'événements forts qu'elle permettait, à travers une étude du détail des évolutions de ce secteur, de cerner les tendances "lourdes".

Dans cette recherche de parallèles éventuels entre deux époques se posaient de nombreuses questions. Les objectifs étaient-ils fondamentalement les mêmes, sous des structures différentes ? Les hommes étaient-ils également les mêmes ? De quelle nature étaient les relations entre les patrons français et allemands de la sidérurgie ? Les liens tissés avant-guerre avaient-ils laissé quelques traces, après les événements tragiques de la guerre ? Ces questions voyaient bien sûr leur intérêt renforcé par l'importance des relations politiques franco-allemandes au cours du XXème siècle, et par le rôle alors moteur du secteur de l'acier, dans l'industrie mondiale.

D'une façon générale, le problème de la sidérurgie française et de sa place en Europe, plus particulièrement face à l'Allemagne, se pose en effet en terme de puissance : dans les années trente pour concurrencer une puissance militariste et garantir la paix, après la guerre pour écraser définitivement cette ancienne puissance et lui ravir son rôle économique en Europe, dans tous les domaines, celui de la production d'acier étant le plus révélateur puisque lié également à la capacité d'armement. Les relations franco-allemandes des années trente aux années cinquante ont donc été, en partie, conditionnées par les relations entre les sidérurgistes de ces deux pays et entre les deux gouvernements à propos de ce secteur de la production[3].

La volonté affirmée au long de ce travail a été d'apporter un éclairage à la fois diplomatique et économique, en effectuant un incessant va et vient entre les points de vue et objectifs privés et publics, réellement indissociables dans la réalité des événements internationaux. L'étude sur le long terme, des années trente aux années cinquante, devait permettre de repérer les grandes lignes des politiques gouvernementales, les grands choix qui avaient été faits, de voir aussi si l'on retrouvait les mêmes groupes de pression, voire les mêmes décideurs et comment leurs positions avaient évolué au cours des années.

- ***Les années de crise***

Dans les années trente, face aux graves difficultés de leur secteur et à la désorganisation des marchés mondiaux, les sidérurgistes français et allemands avaient contribué à la renaissance de l'Entente internationale de l'acier, dite Cartel de l'acier, opérationnelle dès 1932 et qui fut une réponse assez efficace à la Grande Crise.

La reconstitution de ce cartel, qui réunissait à l'origine la France, l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg, fut l'occasion de négociations particulièrement difficiles, car les industries étaient gravement touchées par la crise et les réflexes nationaux avaient du mal à s'effacer devant le réalisme économique pour lutter contre la crise. A cette occasion, on vit une réelle solidarité de position entre la France et l'Allemagne, pays exportateurs qui disposaient aussi d'un large marché national, ce qui n'était pas le cas de la Belgique et du Luxembourg qui s'affrontaient souvent en bloc contre les deux premiers. C'est le problème des "outsiders" qui fit durer les discussions car le groupe belge avait du mal à contrôler ses producteurs alors que la France et l'Allemagne arrivaient aux négociations avec un front uni qui regroupait l'ensemble de la profession.

Le travail en commun qui suivit le renouvellement de l'accord fut l'occasion de liens qui dépassèrent les simples relations professionnelles car il mettait en contact des personnes issues des mêmes milieux sociaux, motivées par un même pragmatisme économique et pourvues d'une culture européenne commune. Deux hommes se distinguèrent particulièrement à cette occasion, Humbert de Wendel et Ernst Poensgen. Se rencontrant fréquemment et étant en relations épistolaires fréquentes, ils animèrent, de leur flamme et de leur

[2] Le secteur du charbon, lui aussi partie prenante de la CECA, a été étudié, pour l'après-guerre, par Régine Perron, *Le marché du charbon, un enjeu dans les relations Europe - États-Unis de 1945 à 1958*, (thèse EHESS, dir. P. Fridenson) Paris, 1993.

[3] Deux thèses récentes, de référence, se sont intéressées, d'une manière plus générale, aux relations économiques franco-allemandes, avant la Seconde Guerre mondiale, pour l'une, après cette même guerre, pour l'autre : Sylvain Schirmann, *Les relations économiques et financières franco-allemandes (24 décembre 1932- 1er septembre 1939),* (thèse de l'Université de Strasbourg I, dir. R. Poidevin), 1994, 425 p. ; Sylvie Lefèvre, *Les relations économiques franco-allemandes de 1945 à 1955* (thèse de l'Université de Paris IV, dir. G.H. Soutou), 1996, 921 p.

volonté d'aboutir, l'Entente européenne de l'acier et contribuèrent à son élargissement progressif et à sa réussite. Les tensions politiques qui faisaient l'actualité de l'Europe à cette époque ne semblent pas avoir eu de conséquences sur la poursuite du travail en commun et elles ne furent jamais évoquées officiellement. Si les sidérurgistes français s'inquiétèrent cependant de la situation à partir du début de l'année 1939, l'accord en cours fut pourtant négocié pour une échéance en fin d'année 1940. La dernière réunion eut lieu en juillet 1939 et l'on fixa la suivante en septembre…

- ***Les années de guerre***

Pour suivre les liens éventuels entre l'avant et l'après guerre, fallait-il traiter de la guerre ? Un premier problème se posait pour l'Allemagne, où la guerre "réelle" a commencé bien plus tôt qu'en 1939, en sachant que, dès l'accession d'Hitler à la chancellerie, le réarmement est déjà en marche et que l'on peut dater la préparation effective de la guerre du Premier Plan économique, le Plan de quatre ans, élaboré en 1936 sous la direction de Goering. Dès lors, comment délimiter la fin de l'Entre-deux-guerres et le début de la guerre, alors que cela ne correspondait absolument pas à une réalité sur le terrain, ni pour l'économie, ni pour les hommes en place. D'un autre côté, le bouleversement de l'Occupation nazie fut tel, pour la sidérurgie française, comme pour la situation politique de la France, que l'on pouvait effectivement envisager de mettre entre parenthèses cette période.

Le second problème était inhérent à la situation de conflit militaire : les archives avaient-elles été correctement conservées ? Étaient-elles suffisamment complètes pour pouvoir en tirer quelques conclusions sûres ? Or un premier examen de quelques fonds sur la guerre révéla que, non seulement les fonds étaient abondants, mais que, malgré la situation tout-à-fait spécifique, il y avait beaucoup de choses à dire sur les relations franco-allemandes dans le secteur sidérurgique pendant le conflit mondial, même si elles étaient bien sûr très différentes de celles qui régnaient avant la guerre. Pourquoi donc esquiver cette période alors qu'elle était susceptible d'avoir eu également une influence sur les nouvelles relations qui se mirent en place après la guerre ?

L'Occupation qui suivit la défaite française fut l'occasion d'un asservissement total de la sidérurgie française. Située en grande partie dans les zones "interdite", "réservée" ou même "annexée", la production d'acier de la zone Nord fut mise sous un contrôle sévère, chaque usine étant soumise à une équipe de contrôle militaire, doublée d'une équipe technique envoyée par une entreprise sidérurgique allemande qui s'était vue confier cette responsabilité. Dans certains cas, l'équipe d'encadrement française fut congédiée. Pourtant, cette douloureuse période ne fut pas une simple parenthèse. Au quotidien, certaines relations professionnelles perdurèrent, même si c'était sous des formes très contraintes par les événements. Selon certains rapports français, les relations avec les équipes d'ingénieurs allemands ne furent pas toujours si difficiles. S'ils étaient là pour contrôler la mise au service de l'Allemagne de toute la puissance de production, certains hommes, qui venaient d'entreprises déjà en relations avec leurs homologues français avant la guerre, eurent sur le terrain des comportements tout-à-fait honorables.

Dans la zone non occupée, on réorganisa très vite la production pour compenser les manques de certains produits et assurer le minimum vital pour la production restant en France. Jusqu'en 1942, l'industrie française n'avait pas, en théorie, à travailler pour l'Allemagne en zone "libre". En réalité, suite à de multiples pressions exercées par les occupants, mais souvent appuyées par le gouvernement de Vichy, certaines productions partirent également pour l'Allemagne. Quelques industriels, qui avaient des installations dans les deux zones, avaient essayé, au tout début de l'invasion, de transférer une partie du matériel dans leurs unités du Centre et du Sud. Ceci fut l'objet de nombreux litiges avec les autorités allemandes et dans la plupart des cas, les industriels français durent céder.

En tant qu'industrie vitale, la sidérurgie française, comme quelques autres secteurs de l'économie, fut l'objet de convoitises de la part de beaucoup d'industriels allemands. En effet, de manière extrêmement surprenante - vu les excellentes relations qui semblaient régner entre sidérurgistes français et allemands au sein du Cartel européen de l'acier - immédiatement après la déclaration de guerre le ton changea brutalement. Quelques industriels allemands, issus d'anciennes familles de maîtres de forges, avaient connu la perte, en 1918, de certaines unités situées en Alsace-Lorraine, et la compensation financière obtenue dans les années vingt ne leur semblait pas satisfaisante. De violents articles parurent dans la presse économique ou

professionnelle, dénonçant les bénéfices faits à cette époque par les acheteurs français et attaquant la mauvaise gestion technique de ces usines. Cette dernière affirmation fut d'ailleurs reprise à son compte par le nouveau gouvernement de Vichy, qui demanda officiellement des comptes à la sidérurgie française et prononça la dissolution du Comité des Forges.

Les attaques allemandes concernaient les régions désormais annexées, du Nord de la Moselle, essentiellement, et le tracé de la frontière fut l'objet de longues négociations entre Allemands. Il s'agissait non seulement de retrouver les possessions antérieures mais aussi de faire main basse sur de nouvelles sources d'approvisionnement en minerai de fer. Les entreprises de cette zone furent totalement intégrées dans l'organisation allemande de la sidérurgie, y compris dans les cartels de vente, et confiées provisoirement aux entreprises qui prétendaient, en général, avoir des droits antérieurs. Mais Goering, qui avait reçu en août 1940 les pleins pouvoirs pour la mise en exploitation des territoires occupés de l'ouest, refusa d'aller plus loin dans la négociation, car les empoignades allaient déjà bon train, reconnaissant tout juste une sorte de priorité de rachat au cas où le gouvernement nazi, après la fin de la guerre, déciderait de la vente de ces unités.

Le contrôle de la sidérurgie française avait été confié aux bons soins de l'industriel sarrois Hermann Röchling et celui-ci s'acharna particulièrement contre la société de Wendel. Ce fut la seule à subir des démontages (laminoir de l'usine de Jœuf) et ses propriétaires furent interdits de séjour dans leurs établissements pendant toute l'Occupation. Les frères de Wendel furent aussi écartés du Comité d'organisation de la sidérurgie - la nouvelle structure étatique de contrôle - par les autorités françaises, alors que celles-ci avaient intégré dans le même comité tous les autres dirigeants de l'ancienne structure patronale.

Goering avait aussi une autre visée, celle d'une intrusion progressive et légale dans l'économie française, qui puisse permettre un contrôle durable et non contestable après la guerre, dans le cadre de la future Europe sous domination allemande. C'est le Dr. Michel, à Paris, qui fut chargé de ce type de négociations, en commençant par exiger l'échange des actifs français investis dans des entreprises allemandes, que l'on négocia contre d'autres participations. Bien que le gouvernement français ait promulgué une loi interdisant la vente de participations françaises, officiellement pour protéger l'économie française, sur le terrain les industriels objets d'abord de sollicitations, puis de pressions de plus en plus appuyées, ne reçurent qu'un appui mou, voire dans certains cas durent trouver eux-mêmes des stratagèmes pour faire durer les négociations. Dans ces affaires, qui concernaient quelques entreprises sidérurgiques, on put voir des différences d'attitude au sein des ministères, certains hauts fonctionnaires se battant dans le sens des industriels, d'autres instances au contraire cédant très facilement à la pression allemande. Dans le même ordre d'idées, il y eut aussi une volonté allemande de récupérer l'usage de certains brevets allemands, qui avaient été vendus en France avant la guerre.

La sidérurgie française paya aussi un lourd tribut humain, car nombre de ses ouvriers partirent travailler en Allemagne, réquisitionnés pour les grands Konzerne, dans des conditions de survie pénibles, même si celles-ci n'avaient rien à voir avec ce qui attendait sur place, chez Krupp comme ailleurs, les ouvriers venus de l'Est.

- ***Les années européennes***

Malgré ces blessures vives, dès 1946, du côté des sidérurgistes français, on envisage déjà la reconstitution d'un cartel européen de l'acier, à moyen terme, car l'on sait bien alors que quelques années devront passer avant sa reconstitution concrète. On tente d'ores et déjà de désamorcer les critiques traditionnelles et anciennes contre les cartels, pour préparer la reconstitution d'une entente européenne dans le cadre d'un contrôle plus important, sous la forme d'un statut approuvé par les gouvernements concernés. C'est le sens de la réponse de Jules Aubrun (Chambre Syndicale de la Sidérurgie Française) au Ministère de l'industrie (Direction de la sidérurgie) qui l'interroge sur la position de l'industrie française à cet égard. Les industriels allemands, soumis alors à un contrôle interallié et à de sévères restrictions de production, tout comme à une série de mesures de démontages destinés aux réparations, sont aussi du même avis. Même s'il ne sont pas en mesure de s'exprimer largement sur le sujet, quelques articles de journaux et quelques documents internes montrent qu'ils n'envisagent l'avenir de la sidérurgie que dans le cadre d'ententes privées à l'échelle européenne.

Si malgré les attaques, la sidérurgie française a facilement échappé à la nationalisation demandée par le Parti communiste et assez favorablement regardée par une bonne partie de la gauche, il n'en est pas de même en

Allemagne. Le gouvernement travailliste britannique, qui contrôle la Ruhr et donc plus de 90 % des installations sidérurgiques allemandes, tente de favoriser une nationalisation du secteur. Dès qu'une forme d'organisation politique se reconstitue et que sont désignés les différents Landtage, un bon nombre d'entre eux, sous la pression du SPD (parti socialiste), demandent aussi cette nationalisation. En France, les sidérurgistes protestent contre ce risque qui mettrait une puissance industrielle considérable au service unique du futur État allemand. Mais ce sont les Américains qui vont imposer leur conception, à savoir une industrie rendue à ses propriétaires, mais décartellisée pour éviter cette concentration de la puissance entre les mains de quelques grands Konzerne. Grâce à certains groupes de pression puissants, liés à l'industrie allemande, mais aussi parce que les contribuables américains souhaitent alléger leurs charges d'aide à l'Europe en reconstruction, la sidérurgie d'outre-Rhin va pouvoir assez rapidement obtenir une augmentation substantielle du niveau de production autorisée. La montée en puissance de la Guerre froide et les événements de Corée vont ensuite permettre la levée rapide des limitations de production et de presque tous les contrôles sur la sidérurgie allemande.

Face à cette renaissance de l'industrie allemande, les sidérurgistes français hésitent entre une volonté de garder l'avantage de la défaite allemande pour augmenter leurs parts de marché en Europe et les négociations bilatérales privées pour reconstituer un front des industriels européens. Ils sont cependant rassurés par la modernisation rapide de la sidérurgie française, grâce à des investissements prioritaires permis par le Plan Monnet de modernisation de l'économie.

Les évolutions de l'après-guerre sont étonnamment rapides et des rencontres officielles entre les professionnels des deux pays ont lieu, à partir de 1948, en particulier dans le cadre de la Chambre de Commerce internationale. Mais la donne économique et politique a changé : avec les crédits du Plan Marshall et l'occupation alliée en Allemagne, les Américains jouent désormais un rôle majeur et imposent, bon gré mal gré, leur point de vue sur le problème allemand, aux Britanniques et aux Français. Jean Monnet, partiellement sous cette influence, impose une interdiction totale des ententes et une organisation supranationale, la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier.

Du côté français, les négociations entre gouvernement et patronat se déroulent assez mal et c'est l'incompréhension qui semble dominer. Du côté allemand, le patronat qui s'est en partie renouvelé, joue à fond le jeu de la négociation pour obtenir la levée la plus rapide possible des restrictions et la fin des démontages. Il est en cela totalement soutenu par le nouveau gouvernement fédéral. Les sidérurgistes des deux pays, qui ne forment d'ailleurs pas un front uni au cours des négociations, par pragmatisme et pour des impératifs spécifiques à leur situation respective, vont donc accepter ce "grand saut vers l'inconnu". Les liens construits dans les années trente, les habitudes de travail à l'échelle européenne qui s'en étaient suivies, permirent aux industriels allemands et français d'aborder sans trop de résistance cette nouvelle organisation européenne, dont ils n'avaient pas souhaité la forme institutionnalisée.

Les débuts du fonctionnement du nouveau marché commun du charbon et de l'acier se montrèrent assez prometteurs, et si quelques affrontements de conception demeurèrent, ils permirent cependant la mise en place d'une véritable organisation de répartition et de contrôle dans le cadre des six pays membres de la CECA.